

# **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

École Honoré-Mercier

2<sup>e</sup> séance

Séance ordinaire du jeudi 18 octobre 2018

à 18 h 00

Salle de conférence

## **PROCÈS-VERBAL**

1. Ouverture de l'assemblée
  - Prise des présences
  - Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Suivi du procès- verbal du 13 septembre
4. Mot de la direction
5. Période réservée au public
6. Période réservée aux parents
7. Période réservée au personnel
8. Période réservée aux membres de la communauté
9. Date de la prochaine rencontre
10. Levée de l'assemblée

### **1. Ouverture de l'assemblée**

- Prise des présences

#### **Étaient présents:**

Boudreau Lucie      Directrice  
Dubois, Catherine,    Parent  
Martin, Julie,        Parent  
Plamondon Dany,     Parent  
Racette Benoit,      parent  
Riboux Magalie,     Parent  
Simon Marie-Hélène, Parent  
Sahrane, Fouzia      Enseignante

#### **Étaient absents :**

Aubut Lyne Parent, parent  
Gélinas, Guy,        Membre de la communauté  
Julie Rainville,      Membre de la communauté

- **Vérification du quorum**

Madame Boudreau, directrice, a pris les présences, il y a quorum

### **2. Adoption de l'ordre du jour : Proposée par M. Benoit Racette et secondée par Mme Julie Martin**

**3. Adoption du procès-verbal du 13 septembre 2018 :** proposée par M. Dany Plamondon et secondé par Mme Catherine Dubois.

## 4. Mot de la direction

### 4.1 : Portes ouvertes :

- un parent a exprimé son enthousiasme et celui d'autres parents l'ayant accompagné. En général, les commentaires sont très positifs...
- Mme Boudreau a expliqué le déroulement de cette soirée et le parcours tracé pour les parents. Parcours qui sera amélioré pour l'année prochaine, question d'efficacité.

### 4.2 : Rencontre de parents du 22 novembre

L'horaire se lira comme suit :

- Des cours réguliers aux périodes 1 et 2 : cours réguliers (après la période 2, les élèves quitteront). La direction vérifiera la possibilité d'offrir le repas du midi aux élèves bénéficiant de la mesure alimentaire vu qu'ils en ont déjà défrayé le coût.
- **Rencontre de parents :**
  - **L'après-midi:** 13h00 à 15h00 (les portes fermeront à 14h30)
  - **Soirée:** 18h30 à 21h00 (les portes fermeront à 20h30)

Hormis les enseignants de l'adaptation scolaire et du secteur de l'accueil, qui recevront les parents dans leur classe de cours, ceux du secteur régulier seront installés soit à la bibliothèque ou à la cafétéria (l'assignation sera transmise ultérieurement).

### 4.3. Halloween et Noël

- 4.3.1 Comme le veut la tradition, le mercredi, 31 octobre, pour souligner l'Halloween, des activités seront tenues à l'heure du midi :
- Un film à l'auditorium (la suite sera présentée le lendemain, soit le jeudi, 1<sup>er</sup> novembre);
  - Activités sportives au gymnase
  - et plus

Il est entendu que les élèves pourront se costumer toute la journée à condition de respecter le code vestimentaire stipulé dans l'agenda à la page 11.

4.3.2 : **Fête de Noël** : le vendredi, 21 décembre, ci-dessous l'horaire pour cette journée :

- Des cours réguliers pour les périodes 1, 2 et 3.

#### **Modification à l'horaire.**

- 12h20 à 13h diner (les détails suivront ultérieurement)

- 13h à 14h: la tenue des activités : Spectacle de musique à l'auditorium, bingo, sport, musique)
- 14h : fin de la journée

#### 5. Sorties éducatives / modifications à l'horaire

- **le 1<sup>er</sup> novembre** : Les 5 classes d'accueil feront une sortie culturelle, la contribution sera de 9\$ par élève :
  - a) les groupes : 029, 039 et 049 se rendront à l'OSM en utilisant le transport en commun. Ils assisteront à un concert sur le thème de l'Halloween.
  - b) Les groupes 60 et 61 se rendront au Musée Grévin. En plus de découvrir des célébrités, les élèves participeront à un atelier où ils reproduiront l'empreinte de leur main en cire.

#### 6. Période réservée au public

Nil

#### 7. Période réservée aux parents

- Un parent s'est informé sur la possibilité de tenir une danse à l'école. La difficulté de gérer ce type d'activités a été discutée. Entre autre, la responsabilité de l'école envers ses élèves et leur protection...
- Un parent s'est proposé pour vérifier s'il y a un besoin dans le quartier pour les paniers de Noël. La suite dépendra de la réponse obtenue.
- Un parent a exprimé sa satisfaction pour le comblement du poste d'enseignant d'anglais.
- Un questionnement a été soulevé concernant le remplacement de la personne responsable du cours de danse. Mme Boudreau a justifié ce changement par le manque de budget et la présence parmi le personnel de l'école d'une personne qualifiée et expérimentée qui s'implique sans frais aucuns.
- D'autres parents ont témoigné leur reconnaissance concernant la sortie au théâtre du nouveau monde effectuée par les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire. Ils ont exprimé l'enthousiasme des élèves...

#### 8. Période réservée au personnel

Il a été transmis que les enseignants demandent que les cours de l'éducation à la sexualité soient donnés par des professionnels.

.Les parents ont proposé qu'une résolution soit rédigée et acheminée à la commission scolaire afin d'obtenir un budget permettant l'embauche des dits professionnels.

Mme Boudreau fera part de cette intention à son supérieur et tiendra les membres au courant de la réponse. Dossier à suivre.

#### 9. Période réservée aux élèves

Les représentants des élèves ne sont pas encore élus, ils le seront pour la prochaine rencontre.

**10. Période réservée aux représentants de la communauté :**

Nil

**11. Varia :** Nil

**12. Prochaine date de l'assemblée :** le jeudi 8 novembre

**13. Levée de l'assemblée**

1. 19h50